

Formation FG8 : Établir le plan pluriannuel d'investissement

1 jour

Dernière modification le 6 août 2020

Présentation

Outil prospectif obligatoire, pièce clé des contrats pluriannuels d'objectif et de moyens (CPOM), le plan pluriannuel d'investissement (PPI) explicite les choix stratégiques et les enjeux liés à la gestion des investissements. Cette formation vous permet de découvrir pas à pas la méthode de construction d'un PPI, afin de réaliser la construction de votre budget annuel ou pluriannuel.

Objectifs de la formation

Appliquer le cadre réglementaire du PPI

Identifier les enjeux et objectifs d'un PPI

Construire son PPI

Public

Directeur général, directeur administratif et comptable, directeur d'ESSMS, chef comptable et comptable

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis

Connaissances en analyse financière (fonds de roulement d'investissement, fonds de roulement d'exploitation, fonds de roulement net global, besoin en fonds de roulement, trésorerie) et/ou avoir suivi la formation « Utiliser l'analyse financière dans le secteur social et médico-social » (FG2).

Programme

Les enjeux et les objectifs

Dans le cadre de l'annualité budgétaire.

Dans le cadre de la pluriannualité budgétaire.

Au sein de l'association : la déclinaison des orientations politiques, de l'établissement et du service.

La réglementation en matière de programmation financière et de normes comptables

En matière de programmation financière : les obligations, les procédures à respecter

En matière de normes comptables : les écritures comptables impactant les plans pluriannuels d'investissement (PPI), l'affectation des résultats.

La documentation financière à produire

La constitution du dossier.

La construction du programme d'investissement.

Les tableaux des emprunts nouveaux et anciens.

Le tableau des surcoûts d'exploitation.

Zoom sur le bilan financier et sur le plan pluriannuel financier

La présentation et la construction du bilan financier.

L'exploitation de l'analyse financière.

Le principe, les objectifs et la construction du PPI.

Les plus de la formation



Méthode démonstrative, affirmative, interrogative, découverte



Mise en situation, cas pratiques, retours d'expériences



Diaporama et support apprenant, utilisation de paperboard, vidéoprojecteur

Évaluation



La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas



Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formations complémentaires

- Préparer l'arrêté des comptes et élaborer le compte administratif - FG5
- Comment (bien) piloter un projet immobilier - S24

Dates

En inter - Présentiel:

28 avril 2026 à Paris

9 décembre 2026 à Paris

En inter - Distanciel:

Pas de session prévue prochainement

Tarifs

En inter - Présentiel

Tarifs 2026

Adhérents

365 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

Non-adhérents

475 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

Une analyse précise de votre demande

Une proposition détaillée de formation

Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation
formation@nexem.fr
Tél : 01 55 45 33 02